

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 mars 2026

*Contre les entraves aux libertés de la création et de la diffusion artistiques*

**Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse**

Dans le contexte budgétaire dégradé que nous connaissons et alors que l'État doit rationaliser substantiellement ses dépenses, il apparaît justifié de baisser d'environ 40 %, la contribution de l'État aux fédérations nationales qui financent leur agenda politique et idéologique avec l'argent public." Amendement déposé par le Rassemblement national sur le projet de loi de finances 2026, citant nominativement le CNAJEP et le Mouvement associatif.

En quelques lignes, l'extrême droite a su profiter du contexte budgétaire pour attaquer des associations non partisans mais éminemment politiques qui portent sur le territoire des théâtres, des cinémas, des salles de concerts des MJC. D'éducation populaire, elles affirment que leur action n'est pas neutre et vise à développer une conscience critique et démocratique.

La recherche de neutralité de la culture et des associations se cache derrière des idées aussi nobles que le pragmatisme et le bon sens. Par principe, et tel que reconnu récemment par le ministère de la culture, les associations d'éducation populaire participent à la démocratie culturelle et au renforcement démocratique. Vouloir leur assigner une forme de neutralité, ainsi qu'aux lieux culturels qu'elles portent, est un contresens alors même que leur action participe, par essence, à la construction d'un esprit politique citoyen.

Les idées d'extrême-droite et de droite radicalisée sur la neutralité de l'éducation populaire et de la culture se diffusent au sein de la société et de partis politiques. Elles légitiment des attaques contre le fonctionnement des structures et la tenue d'événements culturels qui affirment une vision de société. Des amendements comme celui-ci ne vous ont pas alerté, et n'alertent personne. Ils sont le pendant national d'attaques locales qui visent à entraver économiquement les associations et le monde de la culture. Les récentes élections municipales portent avec elles leurs lots d'incertitudes et de pressions politiques.

La culture est un espace où la conflictualité se fait dialogue, où l'empathie ne s'apprend pas mais se déploie par la force de l'art et de l'imaginaire et où les représentations se modèlent, la diversité prend corps, les idées se diffusent. La culture, c'est le moteur d'une société plurielle qui affrontent via des pratiques artistiques diversifiées l'actualité pesante qui nous atteint chaque jour. C'est cet endroit où le beau donne parfois l'impression d'atteindre le vrai.

Notre groupe votera ce texte qui propose des avancées pour garantir les libertés de création de diffusions qui contribue à la liberté de conscience de chacun.e. Vouloir réduire ces libertés vise à une uniformisation de la pensée. Une démocratie sans diversité de pensée et des faits alternatifs qui font foi est un danger, qui est chez nous et pas seulement ailleurs.